

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Deltamethrin (3%) Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue  
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : produit vétérinaire  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Liquides inflammables : Catégorie 3  
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4  
Irritation de la peau : Catégorie 2  
Dommages oculaires graves : Catégorie 1  
Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1A  
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Oral(e)) : Catégorie 1 (Système nerveux central, Système immunitaire)  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Système nerveux central)  
Toxicité systémique sur un : Catégorie 2 (Système auditif)

---

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

organe cible précis -  
 exposition répétée

Risque d'aspiration : Catégorie 1

### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.  
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système auditif) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité :

#### Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

#### Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.  
 P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

## Deltaméthrin (3%) Formulation

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

(ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
 P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.  
 P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.  
 P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
 P331 Ne PAS faire vomir.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Xylène	Benzène, di-méthyl-	1330-20-7	81.7
Dodécylbenzènesulphonate de calcium	Acide benzène-sulfonique, dodécyl-, sel de calcium (2:1)	26264-06-2	9
Nonylphénol, éthoxylaté	Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpa- (nonylphényl)-.oméga.-hydroxy-,	9016-45-9	5
Deltaméthrine (ISO)	Donnée non disponible	52918-63-5	3.3
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Phénol, 2,6-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-méthyl-	128-37-0	1.78

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2022
1.4	10/01/2022	7730561-00005	Date de la première parution: 01/13/2021

---

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminées.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2022
1.4	10/01/2022	7730561-00005	Date de la première parution: 01/13/2021

---

Moyens d'extinction inadéquats	:	Poudre chimique d'extinction Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie. La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Composés de brome Oxydes métalliques Composés du soufre
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Enlever toute source d'allumage. Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	:	Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Absorber avec un absorbant inerte. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2022
1.4	10/01/2022	7730561-00005	Date de la première parution: 01/13/2021

même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.  
Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
Ne pas avaler.  
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants respiratoires.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
Garder sous clef.  
Garder hermétiquement fermé.  
Garder dans un endroit frais et bien aéré.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.  
Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Substances et mélanges auto-réactifs  
Peroxydes organiques  
Solides inflammables  
Liquides pyrophoriques  
Matières solides pyrophoriques  
Les substances et les mélanges auto-échauffantes  
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables

## Deltaméthrin (3%) Formulation

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

Produits explosifs  
 Gaz  
 Substances et mélanges extrêmement toxiques

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Xylène	1330-20-7	TWA	100 ppm 434 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	150 ppm 651 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP	100 ppm 434 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD	150 ppm 651 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	100 ppm	CA BC OEL
		STEL	150 ppm	CA BC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
Deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	TWA	15 µg/m <sup>3</sup> (OEB 3)	Interne
Autres informations: DSEN, Peau				
		limite d'essuyage	150 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Vapeurs et aérosols inhalables)	2 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (la poussière inhalable et la fraction vapeur)	2 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	2 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH

#### Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Xylène	1330-20-7	Acides méthylhippurique	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible)	1.5 g/g créatinine	ACGIH BEI

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

				après l'arrêt de l'exposition)		
--	--	--	--	--------------------------------	--	--

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement. Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
- Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques
- Protection des mains
- Matériau : Gants résistants aux produits chimiques
- Remarques : Penser à doubler les gants. Prenez note que ce produit est inflammable, ce qui pourrait avoir un impact sur la sélection de la protection des mains.
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.



**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4	Date de révision: 10/01/2022	Numéro de la FDS: 7730561-00005	Date de dernière parution: 04/09/2022 Date de la première parution: 01/13/2021
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

---

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

---

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: 4 - 5
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 45 - 51 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: Donnée non disponible
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2022
1.4	10/01/2022	7730561-00005	Date de la première parution: 01/13/2021

Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Taille des particules	:	Sans objet

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation  
 Contact avec la peau  
 Ingestion  
 Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: 993.39 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

**Deltaméthrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

**Composants:****Xylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3,523 mg/kg  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 27.571 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 4,200 mg/kg

**Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 500 - 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Nonylphénol, éthoxylaté:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 500 - 2,000 mg/kg

**Deltaméthrine (ISO):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 66.7 mg/kg  
DL50 (Rat): 9 - 139 mg/kg  
DL50 (Souris): 19 - 34 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.8 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 2,000 mg/kg  
DL50 (Rat): > 800 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Rat): 2.5 mg/kg  
Voie d'application: Intraveineuse  
DL50 (Souris): 10 mg/kg  
Voie d'application: Intrapéritonéal

**2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 6,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

**Composants:****Xylène:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

**Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Nonylphénol, éthoxylaté:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Deltaméthrine (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Composants:****Xylène:**

Espèce : Lapin  
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

**Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Deltaméthrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

**Nonylphénol, éthoxylaté:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Deltaméthrine (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation modérée des yeux

**2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Xylène:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Résultat : négatif

**Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Nonylphénol, éthoxylaté:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Deltaméthrine (ISO):**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Dermale  
Espèce : Cobaye  
Résultat : négatif

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain  
Voies d'exposition : Dermale  
Espèce : Les êtres humains  
Résultat : positif

**2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Les êtres humains  
Résultat : négatif

**Mutagénécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Xylène:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Résultat: négatif

**Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

Résultat: négatif  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
 Espèce: Souris  
 Voie d'application: Ingestion  
 Résultat: négatif  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Nonylphénol, éthoxylaté:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
 Résultat: négatif  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Deltaméthrine (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
 Résultat: négatif

Type d'essai: Réparation de l'ADN  
 Système de test: Escherichia coli  
 Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique  
 Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
 Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
 Système de test: Cellules de poumon de hamster chinois  
 Concentration: LOAEL: 20 mg/kg  
 Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau  
 Espèce: Souris  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Résultat: négatif

Type d'essai: test de létalité dominante  
 Espèce: Souris  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Résultat: négatif

Type d'essai: test d'échange de chromatide sœur  
 Espèce: Souris  
 Type de cellule: Moelle osseuse  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Résultat: négatif

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Xylène:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 103 semaines  
Résultat : négatif

**Deltaméthrine (ISO):**

Espèce : Souris, mâle et femelle  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 104 semaines  
NOAEL : 8 Poids corporel mg / kg  
LOAEL : 4 Poids corporel mg / kg  
Résultat : positif  
Organes cibles : Ganglions lymphatiques

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif

Espèce : Chien, mâle et femelle  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 2 années  
NOAEL : 1 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif

**2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 22 Mois  
Résultat : négatif



**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

**Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

**Composants:****Xylène:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: négatif

**Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Deltaméthrine (ISO):**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg  
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Embryotoxicité.  
Remarques: Toxicité importante observée lors du test

Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 84 - 149 Poids

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

- corporel mg / kg  
 Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Embryotoxicité.
- Type d'essai: Fertilité  
 Espèce: Rat, mâle  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Fertilité: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg  
 Symptômes: Incidences sur la fécondité.  
 Organes cibles: Testicules
- Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Croissance  
 Espèce: Souris  
 Voie d'application: par voie orale (gavage)  
 Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg  
 Résultat: Malformations squelettiques.  
 Remarques: toxicité maternelle observée.
- Type d'essai: Croissance  
 Espèce: Rat, femelle  
 Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg  
 Symptômes: Aucune incidence sur le développement fœtal.
- Type d'essai: Croissance  
 Espèce: Lapin, femelle  
 Voie d'application: par voie orale (gavage)  
 Toxicité pour le développement: NOAEL: 16 Poids corporel mg / kg  
 Symptômes: Aucune incidence sur le développement fœtal.
- Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Une certaine évidence d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.
- 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**
- Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Ingestion  
 Résultat: négatif
- Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Ingestion  
 Résultat: négatif

### STOT - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

**Composants:****Xylène:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**Deltaméthrine (ISO):**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**STOT - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système auditif) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Composants:****Xylène:**

Voies d'exposition : inhalation (vapeurs)  
Organes cibles : Système auditif  
Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets significatifs sur la santé chez les animaux à des concentrations de > 0,2 à 1 mg/l/6h/jour.

**Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

Évaluation : Aucun effet important n'a été observé sur la santé des animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

**Deltaméthrine (ISO):**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Système nerveux central, Système immunitaire  
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voies d'exposition : inhalation (poussière/brume/émanations)  
Organes cibles : Système nerveux central  
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Évaluation : Aucun effet important n'a été observé sur la santé des animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Xylène:**

Espèce : Rat  
LOAEL : > 0.2 - 1 mg/l  
Voie d'application : inhalation (vapeurs)  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Espèce : Rat  
LOAEL : 150 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours

**Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

Espèce : Rat  
LOAEL : > 200 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 6 - 7 Sem.  
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Espèce : Lapin  
NOAEL : > 100 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 28 jours  
Méthode : Directives du test 410 de l'OECD  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Deltaméthrine (ISO):**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 1 mg/kg  
LOAEL : 2.5 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Organes cibles : Système nerveux  
Symptômes : Hyper-excitabilité

Espèce : Rat  
LOAEL : 3 mg/m<sup>3</sup>  
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)  
Durée d'exposition : 2 wk / 5 d/wk / 6 h/d  
Symptômes : Irritation locale, irritation des voies respiratoires

Espèce : Chien  
NOAEL : 0.1 mg/kg  
LOAEL : 1 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Organes cibles : Système nerveux  
Symptômes : Dilatation de la pupille, Vomissements, Tremblements, Diarrhée, Salivation

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

Espèce : Rat  
NOAEL : 14 mg/kg  
LOAEL : 54 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 91 jr  
Organes cibles : Système nerveux

Espèce : Souris  
LOAEL : 6 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 12 Sem.  
Organes cibles : Système immunitaire  
Symptômes : effets sur le système immunitaire

**2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 25 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 22 mois

**Toxicité par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Composants:****Xylène:**

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

**Évaluation de l'exposition humaine****Composants:****Deltaméthrine (ISO):**

Inhalation : Symptômes: irritation des voies respiratoires, Étourdissements, Sudation, Migraine, Nausée, Vomissements, anorexie, Fatigue, fourmillements, Palpitations, Vue brouillée, convulsion musculaire  
Contact avec la peau : Symptômes: Irritation de la peau, Erythème, prurit, Migraine, Nausée, Vomissements, Étourdissements, fourmillements, Sudation, convulsion musculaire, Vue brouillée, Fatigue, anorexie, Réactions allergiques  
Ingestion : Symptômes: douleur musculaire, Pupilles contractées

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:****Xylène:**

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13.5 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l  
 Durée d'exposition: 24 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 10 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0.1 - < 1 mg/l  
 Durée d'exposition: 35 jr  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 210  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EL10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l  
 Durée d'exposition: 21 jr  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les microorganismes : NOEC: > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 1 - 10 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 10 - 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 0.1 - 1 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les poissons : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0.1 - 1

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

(Toxicité chronique)      mg/l  
 Durée d'exposition: 28 jr  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l  
 Durée d'exposition: 21 jr  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Nonylphénol, éthoxylaté:**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia sp. (Puce d'eau)): 1.82 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 20 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

### **Deltaméthrine (ISO):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton )): 0.00048 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.00039 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis)): 0.0037 µg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0035 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Gammarus fasciatus (Crevette d'eau douce)): 0.0003 µg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 9.1 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.000022 mg/l  
 Durée d'exposition: 36 jr

NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)):

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

- 0.000017 mg/l  
 Durée d'exposition: 260 jr
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0041 µg/l  
 Durée d'exposition: 21 jr
- 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0.57 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.48 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 0.24 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.24 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oryzias latipes (médaka)): 0.053 mg/l  
 Durée d'exposition: 30 jr  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 210
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.316 mg/l  
 Durée d'exposition: 21 jr
- Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 10,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Xylène:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
 Biodégradation: > 70 %  
 Durée d'exposition: 28 jr  
 Méthode: Directives du test 301F de l'OECD  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires



## Deltaméthrin (3%) Formulation

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 01/13/2021

### **Nonylphénol, éthoxylaté:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
 Biodégradation: 97 %  
 Durée d'exposition: 30 jr

### **Deltaméthrine (ISO):**

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 0 %(30 jr)

### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
 Biodégradation: 4.5 %  
 Durée d'exposition: 28 jr  
 Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE

### **Potentiel bioaccumulatif**

#### **Composants:**

##### **Xylène:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.16  
 Remarques: Calcul

##### **Dodécylbenzènesulphonate de calcium:**

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): < 500  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.77  
 Remarques: Calcul

##### **Nonylphénol, éthoxylaté:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.48

##### **Deltaméthrine (ISO):**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
 Coefficient de bioconcentration (BCF): 1,800

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.6

##### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)  
 Coefficient de bioconcentration (BCF): 330 - 1,800

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.1

### **Mobilité dans le sol**

#### **Composants:**

##### **Deltaméthrine (ISO):**

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

Répartition entre les compar- : log Koc: 7.2  
timents environnementaux

**Autres effets néfastes****Composants:****Nonylphénol, éthoxylaté:**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance est considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

---

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.  
Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 1993  
Nom d'expédition : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.  
(Xylene)  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 1993  
Nom d'expédition : Flammable liquid, n.o.s.  
(Xylene)  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

**Code IMDG**

No. UN : UN 1993  
Nom d'expédition : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

---

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 1.4      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 7730561-00005      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 01/13/2021

---

(Xylene, deltamethrin (ISO), 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol)

Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E  
Polluant marin : oui

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

No. UN : UN 1993  
Nom d'expédition : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(Xylène)  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
Code ERG : 128  
Polluant marin : oui(Deltaméthrine (ISO), 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol)

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

AICS : non établi(e)  
DSL : non établi(e)  
IECSC : non établi(e)

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
ACGIH BEI : ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes  
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2022
1.4	10/01/2022	7730561-00005	Date de la première parution: 01/13/2021

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée  
CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 10/01/2022  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2022
1.4	10/01/2022	7730561-00005	Date de la première parution: 01/13/2021

---

avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F